



ACE European Group limited
Le Colisée
8 avenue de l'Arche
92419 Courbevoie Cedex
France

33 (0) 1 55 91 45 45 Tél
33(0) 1 56 37 41 71 fax
www.aceeurope.com

Information Assuré

Contrat d'Assurance N° FRBBBA14611
Convention d'Assistance n°920.741
Entreprise Souscriptrice : SERVICE VOLONTAIRE INTERNATIONAL
siège : 30 Rue des Capucins, 1000 Bruxelles

STIPULATIONS GENERALES

DEFINITIONS

ACE ASSISTANCE

ACE ASSISTANCE inclut :

- Les prestations d'assistance aux personnes fournies par **Mondial Assistance France**, 54 rue de Londres, 75008 Paris.

MISE EN OEUVRE DES GARANTIES ASSISTANCE AUX PERSONNES

Pour que les prestations d'assistance aux personnes soient mises en œuvre, **l'Assuré doit préalablement à toute intervention engageant les garanties du contrat prendre contact avec ACE ASSISTANCE.**

Téléphone : Depuis la France : 01 40 25 50 25 Depuis l'étranger : +33 1 40 25 50 25
Télécopie : Depuis la France : 01 40 25 52 62 Depuis l'étranger : +33 1 40 25 52 62
en indiquant le numéro de la Convention d'Assistance 920.741 - suivi du numéro du Contrat FRBBBA14611

DEMANDE D'INDEMNISATION

Le dossier de déclaration de sinistre doit être adressé par LR, accompagné des pièces justificatives, à l'adresse suivante :

ACE Europe
Service Sinistres Assurances de Personnes
Le Colisée, 8, avenue de l'Arche
92419 COURBEVOIE Cedex

ou par mel à France.DeclarationsA&H@acegroup.com

Tous les documents médicaux doivent être adressés sous pli confidentiel
à l'attention du médecin conseil



ACE European Group limited
Le Colisée
8 avenue de l'Arche
92419 Courbevoie Cedex
France

33 (0) 1 55 91 45 45 Tél
33(0) 1 56 37 41 71 fax
www.aceeurope.com

Information Souscripteur

Contrat d'Assurance N° FRBBBA14611
Convention d'Assistance n°920892
Entreprise Souscriptrice : SERVICE VOLONTAIRE INTERNATIONAL
siège : 30 Rue des Capucins, 1000 Bruxelles

STIPULATIONS GENERALES

DEFINITIONS

ACE ASSISTANCE

ACE ASSISTANCE inclut :

- Les prestations d'assistance aux personnes fournies par **Mondial Assistance France**, 54 rue de Londres, 75008 Paris.

MISE EN OEUVRE DES GARANTIES ASSISTANCE AUX PERSONNES

Pour que les prestations d'assistance aux personnes soient mises en œuvre, **l'Assuré doit préalablement à toute intervention engageant les garanties du contrat prendre contact avec ACE ASSISTANCE.**

Téléphone : Depuis la France : 01 40 25 50 25 Depuis l'étranger : +33 1 40 25 50 25
Télécopie : Depuis la France : 01 40 25 52 62 Depuis l'étranger : +33 1 40 25 52 62
en indiquant le numéro de la Convention d'Assistance 920.741 - suivi du numéro du Contrat FRBBBA14611

DEMANDE D'INDEMNISATION

Le dossier de déclaration de sinistre doit être adressé par LR, accompagné des pièces justificatives, à l'adresse suivante :

ACE Europe
Service Sinistres Assurances de Personnes
Le Colisée, 8, avenue de l'Arche
92419 COURBEVOIE Cedex

ou par mel à France.DeclarationsA&H@acegroup.com

Tous les documents médicaux doivent être adressés sous pli confidentiel
à l'attention du médecin conseil



ACE European Group limited
Le Colisée
8 avenue de l'Arche
92419 Courbevoie Cedex
France

33 (0) 1 55 91 45 45 Tél
33(0) 1 56 37 41 71 fax
www.aceeurope.com

Madame, Monsieur,

Vous bénéficiez de la garantie «ACE Mobilis » lors de vos déplacements professionnels dans le monde entier 24 heures sur 24. Vous trouverez ci-après :

- Des conseils pour l'utilisation des garanties d'assistance et d'assurance en cas de sinistre,
- Un modèle de carte d'assistance.

Conseils pour l'utilisation de l'assistance

- Lorsque vous partez en mission de bénévolat, emportez votre modèle de carte d'assistance avec vos documents de voyage.
- Lorsque vous faites appel aux services de ACE Assistance, n'omettez pas de communiquer votre nom, que vous êtes en Mission de bénévolat pour le compte de Service Volontaire International et le numéro de référence qui figure sur votre modèle de carte.
- Notez également le numéro de téléphone de ACE Assistance ainsi que votre référence, dans vos documents personnels.
- Appelez ACE Assistance avant d'engager toute dépense importante.

Conseils en cas de sinistre assurance

- Vous devez déclarer par écrit auprès de ACE Europe tout sinistre connu dans les 5 jours ouvrés en précisant les circonstances du sinistre.
- A l'étranger vos frais médicaux seront directement pris en charge en cas d'hospitalisation par ACE Assistance après vérification par le service d'admission de l'hôpital de la validité de votre carte.
- Vos frais médicaux hors hospitalisation vous seront remboursés à votre retour sur justificatifs originaux.

Voici votre modèle de carte d'assistance voyages « ACE Mobilis »

Conservez votre modèle de carte « ACE Mobilis » précieusement avec vos documents personnels.

Il contient les informations concernant vos garanties d'Assurance et d'Assistance ainsi que le numéro à contacter en cas d'urgence.

Garantie Frais Médicaux à l'étranger

Cette garantie s'applique à l'occasion des Séjours effectués dans le Monde entier à l'**Exclusion du Pays de Domicile**.

Cette garantie est acquise, dans la limite de Soixante-quinze mille euros par Sinistre, en cas d'Accident ou de Maladie, et prend en charge les frais consécutifs à une Hospitalisation ainsi que tous les frais de consultation, les frais pharmaceutiques, les frais de radiographie et d'analyses médicales, **après déduction des remboursements de la Sécurité Sociale et de tout autre organisme complémentaire.**

L'ensemble de ces frais doit être exclusivement prescrit par un praticien légalement habilité à la pratique de son art et titulaire des diplômes requis dans le pays où il exerce.

- **En cas d'Hospitalisation sur le lieu de la Mission, les frais en découlant sont pris en charge directement par ACE ASSISTANCE.**
- **En cas d'Hospitalisation, l'Assuré doit obligatoirement prendre contact avec ACE ASSISTANCE dès son arrivée au Service d'Admission.**

Assistance Monde entier

En cas d'urgence, contactez
7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
ACE ASSISTANCE

ASSISTANCE AUX PERSONNES

Tel. : +33 (0)1 40 25 50 25
Télécopie +33 (0)1 40 25 52 62

DEMANDE D'INDEMNISATION

ACE Europe - Service Sinistres
Assurances de Personnes
Le Colisée, 8, avenue de l'Arche
92419 COURBEVOIE Cedex

ou par mel à
France.DeclarationA&H@acegroup.com

Important : Cette carte est strictement réservée à l'usage de la société souscriptrice, de son collaborateur Assuré.



Société souscriptrice:
SERVICE VOLONTAIRE INTERNATIONAL

Votre référence:
N° Police:
N° de convention: 920741